

L'anthropologie à la Renaissance

APPEL À CONTRIBUTIONS

Journée d'étude
Université de Rouen, 21 novembre 2017

Dossier thématique à paraître dans la revue *Clio&Themis*, janvier 2019

Argumentaire

À lire certains ouvrages consacrés à la naissance et au développement de l'anthropologie, il semblerait que la question soit tranchée : ce seraient les travaux des naturalistes (Linné, Buffon) ayant permis de classer l'homme au sein des espèces naturelles, l'influence des philosophes (de Rousseau à Kant) ayant proposé une théorie de la nature humaine, et les récits et les observations issus de la seconde grande vague d'exploration (en Afrique, en Amérique, dans le Pacifique), qui auraient permis de penser l'homme non seulement comme sujet mais aussi comme objet de savoir, et qu'aurait été ainsi rendue possible la naissance de l'anthropologie, progressivement définie comme science de l'homme dans ses variations culturelles. Ce ne serait que dans les années 1750 que serait sortie de ses balbutiements et de sa préhistoire cette discipline, avant son institutionnalisation au XIX^e siècle, autour des enjeux liés à l'histoire naturelle de l'homme, et le développement d'ambitions tendant à embrasser tous les aspects de la connaissance de l'homme. D'autres travaux cependant questionnent fortement cette analyse, qui retrace logiquement l'archéologie de la définition contemporaine de l'anthropologie et en explicite les présupposés méthodologiques et scientifiques qui s'y veulent attachés. En effet, cette chronologie semble pour le moins rigide, voire quelque peu anachronique pour qui s'intéresse aux périodes plus anciennes, et notamment à la Renaissance. Les travaux de Claude Blanckaert l'ont bien montré, bien qu'encore rare et d'un emploi non réglé, le terme d'anthropologie est attesté en français dès le début du XVI^e siècle. Certes, le thème central de l'anthropologie philosophique de la Renaissance, puis de l'âge classique, reste « la connaissance de soi ». Mais, dès la fin du siècle, se dégagent deux orientations des recherches « anthropologiques » : l'une vise, au profit du *sujet*, les règles de la sagesse et de bonheur basées sur l'économie de l'affectivité, la police des mœurs et les devoirs de l'homme de qualité, l'autre prend l'homme pour *objet* d'analyse, dans sa phénoménologie concrète, tant anatomique que psychologique ou politique (C. Blanckaert, 1989 : « L'anthropologie en France, le mot et l'histoire », *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*). Ainsi le début du XVII^e siècle correspondrait-il, déjà, à un moment essentiel d'affirmation de la discipline. Bien d'autres travaux par ailleurs démontrent à quel point la Renaissance peut constituer pour l'histoire de la naissance ou du développement de l'anthropologie une période centrale. Plusieurs développements en sont bien connus : les découvertes géographiques qui se multiplient depuis la fin du Moyen Âge obligent les Européens à une rencontre avec l'altérité qui exige une reconsidération de l'humanité. Ainsi, les récits de voyages qui se multiplient donnent un certain nombre de descriptions ethnographiques des peuples rencontrés. Dès le début du XVI^e siècle, avec le retour de certains grands explorateurs, les premiers Indiens débarquent en Europe. Les premières collectes d'objets exotiques donnent lieu à l'apparition d'*Americana* dans les cabinets de curiosités. Par l'intensité des échanges marchands qui y ont cours, Rouen est à cet égard un lieu d'importance. La célèbre fête cannibale organisée pour l'entrée d'Henri II en 1550 l'atteste. Tandis que l'humanisme célèbre la grandeur et la dignité de l'homme, les Indiens

sont certes regardés par certains comme des étrangetés, des sauvages voire des bêtes farouches ; ils sont rapidement aussi identifiés comme des membres à part entière d'une humanité qui voit sa dimension et ses caractéristiques reconsidérées. Parfois vus comme les derniers représentants d'un âge d'or ou d'un paradis perdu, ils sont intégrés à la chaîne de l'humanité comme des primitifs, dans le cadre de conceptions évolutionnistes. Tandis que, grâce aux travaux de Vésale, s'ouvre le moment anatomique de la science de l'homme, l'unité de l'espèce humaine est affirmée. En dépit d'importants travaux, souvent centrés sur des événements et sur des figures majeures de ces développements, l'importance de ces différents phénomènes dans le développement de l'anthropologie à la Renaissance mérite d'être précisée.

C'est à un tel travail qu'invite le présent appel à communication, destiné à constituer un dossier pluridisciplinaire qui sera publié dans la revue numérique *Clio@Themis* (<http://www.cliothemis.com>). Considérant les enjeux en question, toutes contributions permettant d'éclairer l'apport de la philosophie, de la médecine, de la science du droit à la question de l'anthropologie de la période seront les bienvenues. Quels sont alors ses postulats philosophiques et médicaux ? Quelles sont les méthodes sur lesquelles elle se construit ? Quel fonds politique et idéologique constitue sa trame ? Quel Homme contribue-t-elle à définir ? Telles sont notamment quelques-unes des questions qui pourront être abordées. Au delà des œuvres qui semblent centrales à de telles études (Pic de La Mirandole, Vésale, Las Casas, Montaigne), une attention particulière devra cependant être prêtée à d'autres auteurs, et notamment aux juristes, dont la contribution à ces thèmes n'a que peu été étudiée alors même que non seulement leur culture les conduit bien souvent à appréhender nombre des questions précitées (notamment pour ce qui est des tenants de l'humanisme : Budé, Alciat, Zazius, Cujas ?) et qu'ils sont à l'origine de très nombreux imprimés les intéressant (en matière de droit comparé : Bodin, Sansovino ?) mais que leur objet principal d'étude, le droit, reste aussi une science humaine.

Modalités de soumission et de contribution

Les propositions de contributions, accompagnées d'une brève notice bibliographique de leurs auteurs, doivent être envoyées dès à présent et en tout état de cause **avant le 30 avril 2017** à geraldine.cazals@univ-rouen.fr et marie.houllemare@u-picardie.fr

Les auteurs seront informés des articles retenus **avant le 15 mai 2017**.

Une journée de discussion des contributions sera organisée à l'université de Rouen le mardi **21 novembre 2017**.

Les articles seront à rendre pour le **15 avril 2018** et devront répondre aux exigences de fond et de forme qui sont celles de la revue (<http://www.cliothemis.com/Soumettre-un-article,13>) et constitueront le **n. 16 de la revue *Clio@Themis* à paraître en janvier 2019**.

Organisation

Géraldine Cazals (geraldine.cazals@univ-rouen.fr)

Marie Houllemare (marie.houllemare@u-picardie.fr)